



Présentation

COUP DE POUCE AUX ENSEMBLES AMATEURS 2022-2023

Coup de pouce aux ensembles amateurs est un dispositif d'accompagnement personnalisé qui encourage et soutient les projets de création des chœurs et orchestres du territoire alsacien.

Après une première saison en 21/22, Cadence reconduit l'appel à candidature sur la saison 22/23.

Qui peut candidater ?

- Tous types d'ensembles musicaux amateurs : chœurs, orchestres ou autres ensembles instrumentaux amateurs (quels que soient leur forme, leur projet musical et leur niveau)
- Les ensembles musicaux souhaitant s'engager dans un processus de création et qui ressentent le besoin de se faire accompagner
- Les ensembles domiciliés en Alsace
- Les ensembles structurés en association.

Quels sont les projets éligibles ?

Les projets de création prévus sur l'année civile 2023.

Petits et grands projets, ils pourront prendre différentes formes dans une démarche d'ouverture et de découverte artistique :

- Commande d'œuvre, approche d'un nouveau répertoire
- Projet de spectacle qui sort de l'ordinaire, des habitudes de l'ensemble
- Projet interdisciplinaire : musique et danse/théâtre/cirque/arts visuels...

Il appartient aux ensembles candidats d'en définir l'envergure, le contenu et la finalité.

La candidature doit être motivée par une ambition artistique et une envie de mobiliser les musiciens amateurs autour d'un projet fédérateur.

Combien d'ensembles peuvent en bénéficier ?

Quatre ensembles musicaux seront retenus et accompagnés par Cadence sur cette saison 22/23.

Quelle forme de soutien propose Cadence ?

Cadence apporte un accompagnement sur-mesure et des conseils. L'ensemble et Cadence sont engagés dans un dialogue régulier, afin de pouvoir faire évoluer si besoin les contours de cet accompagnement au plus près des besoins réels.

Cadence accompagnera les ensembles sélectionnés au cours de la saison 2022-2023 et durant les différentes phases du projet de la manière suivante :

- Soutien de la démarche de création de l'ensemble

Cadence aide l'ensemble dans ses démarches pour trouver un·e intervenant·e issu·e du milieu musical, du spectacle vivant ou des arts visuels : un compositeur, un metteur en scène, un chorégraphe, un scénographe, un vidéaste...

Cadence accompagne l'ensemble afin de cibler un·e intervenant·e professionnel·le en adéquation avec ses besoins, et prend en charge tout ou partie des coûts artistiques des interventions.



L'ensemble vocal Plurielles

- Accompagnement de l'ensemble dans la mise en œuvre de son projet, avec un regard extérieur sur les problématiques rencontrées autour de son projet de création (vie associative, montage de projet...) et mise en relation avec d'autres acteurs

Cadence aide l'ensemble à identifier ses besoins et recherche une personne ou structure ressource au niveau régional ou national.

- Proposition d'un parcours personnalisé à l'ensemble, composé d'ateliers collaboratifs (temps d'information) et/ou de formations professionnelle à destination des chefs de chœur et d'orchestre, issus du catalogue de Cadence, ciblés sur :
 - la recherche de financement
 - les outils de communication
 - l'organisation d'événement (concert, spectacle...)
 - la découverte de nouvelles approches et pédagogies pour la pratique vocale ou instrumentale collective.

D'autres thématiques pourront être programmées selon les besoins.

Les engagements

L'ensemble musical bénéficiant du Coup de pouce 2022/2023 s'engage à échanger et dialoguer régulièrement avec l'équipe de Cadence. Il tient Cadence informé de l'avancée de son projet et des diverses problématiques rencontrées. Il s'engage aussi à mentionner Cadence sur ses supports de communication en tant que soutien/partenaire.

Cadence s'engage à veiller à ne pas s'immiscer dans le projet global de l'ensemble musical et dans ses choix artistiques, mais bien à le conseiller, l'aider et lui apporter toute ressource qui aura été jugée utile de façon concertée, dans un cadre souple et bienveillant.

Comment candidater ?

Vous nous renvoyez le formulaire de l'appel à candidature complété.

Nous vous proposons d'y joindre toutes les pièces que vous jugerez utiles (présentation de votre ensemble musical et/ou de votre projet de création), ainsi qu'une copie des statuts de l'association le cas échéant.



L'Orchestre d'Harmonie de Schiltigheim

.....

Candidature à envoyer par mail à

Perrine Monnet, responsable de l'accompagnement
p.monnet@cadence-musique.fr
Renseignements au 07 84 92 63 06 / 03 88 23 40 80

Calendrier

- Envoi du dossier de candidature **avant le 10 juillet 2022**
- Réponse aux ensembles fin juillet 2022

Le dispositif Coup de pouce en 21/22 a notamment bénéficié à :

L'Orchestre d'Harmonie de Schiltigheim

Concert d'automne avec l'ensemble Le Dodécabone (novembre 2021)

> Aide à la venue du compositeur François Rousselot, pour la pièce « Sciltung » (commande à un compositeur)

Le groupe vocal Mesclanha

Concert initialement prévu dans le cadre du festival Winterlüt (janvier 2022)

> Stage de technique vocale animé par les chanteuses du groupe vocal À hue et à dia

> Atelier collaboratif « Construire un budget, budgéter un projet »

> Formation professionnelle « L'écoute et la qualité vocale du chœur » animée par Jeanne Dambreville, cheffe de chœur et pédagogue

Le groupe vocal Diverson

Concert autour du répertoire de Claude Nougaro et de standards du jazz (création mai 2022)

> Stage de technique vocale animé par le chef de chœur et chanteur Mathis Capioux

> Accompagnement sur la recherche de financement et le projet associatif

L'ensemble vocal féminin Plurielles

Concert « Plurielles et ses Pupitrieres » (création mai 2022)

> Réalisation d'un teaser du spectacle par le vidéaste Vincent Tournaud



Le groupe vocal Mesclanha

Cadence

2, rue Baldung Grien 67000 Strasbourg
03 88 23 40 80
contact@cadence-musique.fr
www.cadence-musique.fr

AVEC LE SOUTIEN DE LA DRAC GRAND EST,
DE LA RÉGION GRAND EST,
DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

